

Tribunes publiées dans le Journal n°188



Brigitte Lemarchand

Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

L'annulation de Beach Mesnil à la suite des émeutes nous aura appris que les actions menées par notre majorité, souvent critiquées, faisaient en fait l'unanimité. Mis en place en 2014 par Thierry Meignen, Beach Mesnil est une animation sans précédent. Si d'aucuns pensaient avoir le monopole du cœur pendant les décennies rouges de notre commune, aucune action de cette envergure n'avait jamais été menée pour les familles ne partant pas en vacances. Nous avons pris, dès notre élection, ce sujet à bras-le-corps, pour créer cette opération inédite. Beach Mesnil mobilise tous les services, du Centre technique municipal à la direction des Sports, en passant par le service Seniors. Des équipes sécurisent les installations et la piscine, 24h/24. Six cents tonnes de sable sont acheminées pour la plus grande plage gratuite d'Île-de-France. Pendant un mois, chaque été, les activités sur place distraient tous les âges. Pourtant, il aura fallu attendre que 600 000 € de dégâts soient causés par les émeutiers – agités par des opportunistes politiques répétant que « la seule issue possible [est] la violence » – pour qu'à l'aune de l'annulation exceptionnelle de l'événement (une première en près de dix ans), notre initiative soit soudainement saluée par l'ensemble de nos adversaires politiques. L'un reconnaissait qu'il s'agissait d'une action indispensable, l'autre expliquait que sans Beach Mesnil, la Ville se retrouvait moins attractive. Mais devant cette reconnaissance unanime, nous ne pouvons pas nous réjouir : face à l'instrumentalisation d'épisodes d'une telle violence, chacun doit faire face à ses responsabilités. Car si les appels au calme avaient eux aussi été unanimes, peut-être Beach Mesnil aurait-il pu être maintenu.



Didier Mignot

« Blanc-Mesnil à venir »

Président du groupe Blanc-Mesnil à venir

Bonne rentrée à toutes et tous ! Mais pour rentrer, il faut être parti ! Or nombreux sont celles et ceux qui faute de moyens, n'ont pu s'accorder quelques jours de détente en dehors de leur environnement quotidien. Le droit aux vacances pour tous n'est pas effectif dans notre pays. C'est la raison d'être de très nombreuses initiatives municipales dans les villes populaires qui permettent aux habitants de « s'évader », même à quelques mètres de chez eux. Beach-Mesnil est de celles-ci et son annulation par la municipalité, ajoutée à la non mise en eau de la place G. Péri, sont l'inverse de ce qu'il fallait faire. Il s'agit d'une punition collective qui ne règle rien et pénalise les habitants. On peut douter de l'argument des économies ainsi réalisées alors que le sable était déjà livré et que l'annulation des marchés des entreprises engagées n'est jamais gratuit... Il y a quelques semaines, M. Meignen (le maire est inexistant) disait faire payer les « émeutiers identifiés grâce aux caméras ». Qu'en est-il ? Cela ressemble fort à de l'esbroufe pour vanter une politique sécuritaire inefficace alors que les cambriolages et vols à l'arraché se sont poursuivis dans la ville cet été. Le fait est que des milliers d'enfants et de familles ont été privés de moments de détente cet été. Dans la droite ligne politique de la fermeture de nos centres de vacances de La Barre de Monts, La Condamine et Saint Martin la Méanne. Les familles aux revenus modestes ne sont plus les bienvenues dans notre ville.

Contact : bmavenir@gmail.com